



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

 ONISEP L'INFORMATION  
POUR L'ORIENTATION

# Auxiliaire de puériculture

Les auxiliaires de puériculture sont en première ligne pour accompagner les enfants, que ce soit en crèche, en maternité, en PMI ou en service hospitalier. Au programme : répondre à leurs besoins quotidiens, leur apporter des soins courants et participer aux activités d'éveil visant à leur développement. Disponibilité et rigueur de mise.

## SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1802 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

**Synonymes :** Auxiliaire-puériculteur / auxiliaire-puéricultrice

**Secteurs professionnels :** Fonction publique, Santé, Social

**Centres d'intérêt :** J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants, Ma vocation est de soigner



© Isabelle Harsin/Sipa/Onisep

## Le métier

### Dans un établissement médical (hôpital, clinique, maternité)

Dans un hôpital, une clinique ou une maternité, aux côtés des infirmiers et des puériculteurs, l'auxiliaire de puériculture prend essentiellement soin des jeunes enfants. Par exemple, il ou elle assure la propreté de l'espace dédié au nouveau-né, le pèse, surveille sa courbe de poids et son rythme respiratoire, relève sa température, prépare et/ou donne les biberons, apprend à l'accouchée les bons gestes à adopter avec son bébé (maintien, toilette, change, etc.). Dans un service de pédiatrie, il ou elle réalise les mêmes activités que les aides-soignants. Il ou elle assure les soins quotidiens aux enfants (du nourrisson à l'adolescent jusqu'à 18 ans). En cas d'intervention en bloc opératoire, il ou elle prépare l'enfant à cet effet.

### Dans un établissement médicoéducatif

Dans les IME (instituts médicoéducatifs) qui prennent en charge des enfants porteurs de handicap mental ou d'une déficience intellectuelle (avec ou sans troubles associés), l'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire (pédiatres, psychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, infirmiers, éducateurs...). Il ou elle assure un rôle d'accompagnant éducatif pour permettre aux enfants d'acquérir et de développer tous les apprentissages définis dans leur PIA (projet individualisé d'accompagnement). En fonction de la nature de l'accueil des enfants (internat, semi-internat, externat, accueil temporaire), il ou elle s'occupe des enfants depuis leur lever jusqu'à leur coucher. Ces derniers étant plus ou moins lourdement appareillés selon leur handicap, ils bénéficient de l'attention personnalisée et continue de l'auxiliaire de puériculture dans diverses activités : toilette, habillage, aide aux repas, suivi éducatif et scolaire, récréations, sieste, sport et ateliers spécifiques (menuiserie, réparation légère, jardinage, couture...), etc. En lien direct avec les familles, l'auxiliaire de puériculture leur apporte soutien et écoute, leur raconte le déroulement de la journée de leur enfant, faisant part de ses observations sur ses progrès, ses problèmes... afin d'optimiser les moyens assurant les besoins et le confort de l'enfant.

### Dans un établissement de santé publique à caractère social

Dans un centre de PMI (protection maternelle et infantile), l'auxiliaire de puériculture accueille les femmes de tous âges et les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. Ces derniers bénéficient de consultations et d'un suivi médical gratuit ou très peu coûteux. Dans une telle structure, l'auxiliaire de puériculture gère le planning des consultations médicales, assure la tenue des dossiers, range et entretient le matériel médical, organise des activités... tout en restant l'interlocuteur ou l'interlocutrice privilégié/e

des familles. Il ou elle peut assister aux consultations médicales assurées par des médecins généralistes, des gynécologues, des pédiatres, en présence de sages-femmes, de puériculteurs, d'infirmiers. Il ou elle peut également accompagner le puériculteur de la PMI lors de ses visites au domicile des familles

## Dans un établissement d'hébergement à caractère social

Les pouponnières (foyers d'accueil d'urgence) accueillent, 24 heures/24, des enfants de 0 à 6 ans séparés de leur famille sur décision de justice (maltraitance, en attente d'adoption ou d'une famille d'accueil...). Sous l'autorité des infirmiers et des puériculteurs, les auxiliaires de puériculture doivent gérer des situations souvent douloureuses ou tragiques en consolant, en rassurant et en maternant l'enfant placé dès son arrivée. Chargé/e de lui réapprendre les bases d'une vie « normale » (toilette, repas à heures fixes, activités ludiques ou sportives, sieste, etc.), l'auxiliaire de puériculture sait lui redonner confiance pour le conduire vers plus de bien-être et d'autonomie. En fonction de l'histoire familiale de chaque enfant, l'auxiliaire développe des liens relationnels forts avec lui, sans jamais lui faire croire qu'il ou qu'elle va remplacer ses parents. Référent/e d'un enfant, l'auxiliaire met par écrit ses observations sur l'évolution (mentale et physique) de l'enfant qu'il ou qu'elle suit en particulier. Il ou elle applique également les décisions de justice (téléphoner aux parents, retourner au domicile le week-end...) relevant de sa compétence.

## Dans un établissement d'accueil de la petite enfance

Dans une crèche ou une halte-garderie, le rythme de l'auxiliaire de puériculture suit celui de 5 à 8 enfants (âgés de 3 mois à 3 ans) en moyenne. Il ou elle veille à leur hygiène (changer les couches, par exemple), les assiste dans leurs repas, surveille les siestes. En organisant des activités d'éveil (jeux, danse, comptines...), il ou elle stimule leur autonomie (apprendre à s'habiller sans aide, aller aux toilettes...), leur motricité (équilibre, coordination générale, latéralité, tonus musculaire, mouvements...) et leur apprentissage des règles de vie en collectivité, en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs, assistants maternels, psychomotriciens...). À noter : dans ces structures d'accueil collectif de la petite enfance, en l'absence d'infirmiers (présents à temps partiel), ce sont les auxiliaires de puériculture (présents à temps plein) qui sont compétents pour assurer les soins d'un enfant malade ou victime d'un accident.

## Compétences requises

### Amour, patience, bienveillance, sang-froid

Si l'amour des enfants est essentiel, la patience et un certain sang-froid sont indispensables pour travailler toute la journée au milieu des cris, des pleurs, du bruit provoqués par les bambins... tout en leur manifestant toujours la même bienveillance, quelles que soient les circonstances. Pour travailler auprès d'enfants, il faut aussi trouver la bonne distance : ne pas s'attacher exagérément ni vouloir remplacer leur famille sous peine de souffrances de part et d'autre. L'observation, l'attention et la vigilance sont également des compétences-clés qui permettent d'assurer la sécurité

des enfants, de déceler des comportements inhabituels ou inappropriés, révélateurs d'un problème particulier. Face à des situations difficiles (maladie, handicap...) un solide équilibre psychologique est recommandé.

## Pédagogie et autorité

Contribuer au développement de l'enfant demande d'être pédagogue. Pour proposer des activités d'éveil et éducatives, l'esprit d'initiative et le dynamisme sont les bienvenus. L'imagination et les compétences à l'animation permettent de susciter l'intérêt des enfants, tout en faisant preuve d'autorité si besoin.

## À l'écoute des parents

S'occuper des enfants, c'est aussi accompagner leurs parents. Afin de favoriser les intérêts et le bien-être des enfants, les auxiliaires de puériculture entretiennent une relation privilégiée d'écoute et de confiance avec les familles, les soutenant par des conseils appropriés dans leurs actions éducatives, notamment.

## Où l'exercer ?

### Au sein d'une équipe pluridisciplinaire

En fonction du type d'établissement dans lequel ils exercent, les auxiliaires de puériculture remplissent des missions professionnelles qui peuvent sensiblement différer. Dans tous les cas, ils travaillent toujours au sein d'une équipe constituée de personnels de santé, de l'éducation et du social. Selon les cas, l'activité professionnelle peut être placée sous la responsabilité de puériculteurs ou de médecins.

### Emploi du temps et horaires variables

À l'hôpital ou en clinique, la continuité des soins impose une présence des personnels 24 heures/24. L'auxiliaire suit donc les roulements de travail des équipes et des services, selon un emploi du temps établi à l'avance. En fonction du service (néonatalogie : accueil et soins des bébés prématurés, trop petits ou malades ; urgences pédiatriques : prise en charge des pathologies médicales, traumatologiques et chirurgicales des enfants) dans lequel il ou elle est affecté/e, en l'auxiliaire de puériculture peut travailler de jour, de nuit, les week-ends, les jours fériés, avec des horaires de début et de fin variables, dans la limite de 35 heures par semaine.

Dans les crèches et les haltes-garderies, les heures d'ouverture s'adaptent pour suivre les horaires de travail des parents. Dans les grandes villes, il existe également des garderies et crèches ouvertes tard en soirée, voire toute la nuit.

## Les études

## Après la 3<sup>e</sup>

1 an pour préparer le DE d'auxiliaire de puériculture, obligatoire pour exercer. Accès sur dossier et entretien sans condition de diplôme, à partir de 17 ans au minimum. Certains diplômes professionnels (bac et CAP) donnent lieu à des allègements de formation.

### bac ou équivalent

→ [Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture](#)

## Emploi et secteur

### De grands besoins

Les débouchés varient selon les régions. Les auxiliaires de puériculture sont particulièrement attendus au sein des crèches et des haltes-garderies ou des services pédiatriques... D'autres secteurs en développement deviennent porteurs. C'est le cas des soins à domicile, des services de néonatalogie (accueil et soins des bébés prématurés, trop petits ou malades), ou encore des structures médicoéducatives (prise en charge des enfants atteints de troubles de l'autisme).

### Mobilité et évolution

La mobilité est courante, d'une structure à une autre, ou d'un service à un autre au sein d'un même établissement. Avec 3 ans d'expérience, les auxiliaires de puériculture peuvent s'inscrire au concours des IFSI (instituts de formation en soins infirmiers), préparer un DE (diplôme d'État) d'aide-soignant, d'accompagnant éducatif et social ou encore d'éducateur de jeunes enfants.

### Secteur

Fonction publique

Santé

Social

# Salaire du débutant \*

À partir de 1802 euros brut par mois, dans le secteur privé.

À partir de 1873 euros brut par mois, dans la fonction publique hospitalière.

À partir de 1836 euros brut par mois, dans la fonction publique territoriale.

\* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

## Pour aller plus loin

### Sur le web

[Site de l'Association nationale des auxiliaires de puériculture ↗](#)

### Boutique



**PARCOURS**

**Les métiers du paramédical**

Paru le 03/08/2022  
Broché • 12,00 € ↗  
PDF • 8,00 € ↗



**PARCOURS**

**Travailler auprès des enfants**

Paru le 04/11/2023  
Broché • 12,00 € ↗  
PDF • 8,00 € ↗

### Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact ↗](#)

[Je veux être utile aux autres ↗](#)

[Je veux m'occuper d'enfants ↗](#)

[Ma vocation est de soigner ↗](#)

### Autres métiers à découvrir

**Art-thérapeute**

**Puériculteur**

**Psychomotricien**

**Aide-soignant**

**Infirmier**